

COMMUNE DE STORCKENSOHN

Département du Haut-Rhin
Arrondissement de THANN

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 08 mars 2021 – 19h00 heures

Présents : M. KARCHER Jacques, Mesdames VERGER Christelle, HAURY Evelyne, DAU-VERGNE Nathalie, SIMON Manuela, THUILLIER Christelle et MM LERCH Michaël, OTT Martial, SCHNEIDER Arthur, STUDER Jean-Luc

Absents excusés : néant

Absent non excusé : néant

Ont donné procuration : /

Ordre du jour :

- 1) Désignation du secrétaire de séance
- 2) Approbation du compte-rendu de la séance du 08 mars 2021
- 3) Plan d'urgence
- 4) Balade ludique
- 5) Vente de terrains aux époux WUCHER et à Monsieur FOERSTER Patrick
- 6) Classe de Storckensohn – Ecole d'Urbès
- 7) Illiwap : communication via le portable et/ou Site Internet
- 8) Points divers
 - 1) Date de présentation des Budgets (Principal + Forêt)
 - 2) Autre

1) Désignation du secrétaire de séance

Le conseil municipal désigne à l'unanimité Monsieur Arthur SCHNEIDER comme secrétaire de séance.

2) Approbation du compte-rendu de la séance du 08 février 2021

Après avoir pris connaissance du procès-verbal de la séance du 08 février 2021, le Conseil Municipal l'approuve à l'unanimité.

3) Plan d'urgence

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de réfléchir à la mise en place d'un plan d'urgence. Un premier travail doit être réalisé : rédiger une liste des personnes « à risque » et des personnes référentes.

4) Balade ludique

Madame HAURY Évelyne informe l'assemblée qu'elle a recontacté Mme Collot chargée du tourisme à la Com.Com afin de discuter du circuit ludique pour les familles et de revoir son coût. Le Conseil Municipal ayant trouvé le prix de 672 euros trop important pour une petite commune comme la nôtre, Madame HAURY Evelyne a donc demandé une réduction. Le coût de 672 euros a été ramené à 0 euro. La Communauté de Communes prenant en charge ces frais.

5) Vente de terrains aux époux WUCHER et à Monsieur FOERSTER Patrick

* Monsieur le Maire informe des derniers événements au sujet de la vente de terrains aux époux WUCHER, à savoir :

- le géomètre ayant réalisés les travaux d'arpentage
- le prix ayant été fixé à 2004 euros (200€ X 10.02), majoré des frais d'arpentage du géomètre, soit 3076.54 euros validé à l'unanimité ;

* à Monsieur FOERSTER Patrick, à savoir :

- le géomètre ayant réalisés les travaux d'arpentage
- le prix ayant été fixé à 980 euros (500€ X 1.96), majoré des frais d'arpentage du géomètre, soit 956.25 euros validé à l'unanimité ;

* aux époux HAURY, la parcelle 136, le Conseil Municipal se prononce par 7 contre, 3 abstentions, 0 pour ;

Vente de terrains par Monsieur FOERSTER au profit de la Commune :

- la parcelle 32 : 15.35 X 25 euros, soit 383.75 euros, en attente, Monsieur FOERSTER Patrick ne désire vendre qu'à la commune ;
- la parcelle 127 : la vente est annulée.

6) Classe de Storckensohn – Ecole d'Urbès

Monsieur le Maire expose l'annonce de la fermeture de classe de l'école de Storckensohn. Après réclamation par courrier de M. le Maire auprès de l'académie, cette classe sera maintenue à la prochaine rentrée.

Les 3 Maires de Mollau, Storckensohn, Urbès se sont concertés et une centralisation des classes à l'école d'Urbès est convenue pour la rentrée de septembre 2021, à savoir tous les niveaux seront à Urbès de la maternelle au CM2.

La classe de Storckensohn ainsi que la classe de Mollau seront réaménagées à Urbès.

Le Conseil Municipal se prononce par 4 voix contre, 2 abstentions, 4 pour. La voix du Maire est prédominante, donc le regroupement des classes à l'école d'Urbès est adopté.

7) Illiwap : communication via le portable et/ou site Internet

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la période d'essai gratuit de l'application Illiwap, communication en temps réel pour les administrés, arrive à son terme. La proposition de maintenir cette application via le portable pour une année est votée à l'unanimité.

Pour le site Internet, le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité pour sa création.

8) Points divers

1) Date de présentation des Budgets (Principal + Forêt)

Il est proposé de travailler sur les budgets le lundi 22 mars à 18 heures à la salle polyvalente.

2) Autre